



COMUNITÀ EUROPEA
DEL CARBONE E DELL'ACCIAIO
ASSEMBLEA COMUNE
IL PRESIDENTE

Roma, 12 marzo 1956
PIAZZA COLONNA, 355

Il problema dell'integrazione europea, da tempo sentito in una stretta cerchia di pensatori e di uomini politici, si pone oggi con urgenza, almeno nel significato che questa parola assume di fronte alla storia. Condizione indispensabile per poter raggiungere risultati ampi e sicuri è che l'idea sia diffusa, conosciuta, discussa: a quel punto la sua affermazione sarà necessariamente una realtà.

Portare questa idea ad un sempre più largo contatto dell'opinione pubblica è la missione del "Bulletin Européen": i miei voti più fervidi lo accompagnano per il successo di questa missione di pace, di civiltà, di progresso.

(Giuseppe Pella)

GIUSEPPE PELLA

au "Bulletin Européen"

Le problème de l'intégration européenne depuis longtemps senti par un cercle restreint de penseurs et d'hommes politiques, s'avère aujourd'hui urgent, au moins quant à la signification que cette expression assume en face de l'histoire.

La condition indispensable pour obtenir des résultats étendus et sûrs, c'est que l'idée soit divulguée, connue, discutée: alors son affirmation deviendra nécessairement une réalité. Porter cette idée au contact d'une portion de plus en plus large de l'opinion publique, telle est la mission du « Bulletin Européen »: mes vœux les plus fervents l'accompagnent pour le succès de cette mission de paix, de civilisation et de progrès.

MOUVEMENT EUROPEEN

PRESIDENCE D'HONNEUR

Dr. Konrad ADENAUER, M. Léon BLUM (1948-1950), Sir Winston CHURCHILL, Comte R. COUDENHOVE - KALERGI, MM. Alcide de GASPERI (1948-1954), Robert SCHUMANN, Paul-Henri SPAAK.

Président du Bureau Exécutif International: Jean DRAPIER.

Vice-Présidents: Robert BICHET, Sir Robert BOOTHBY, Hermann PUNDER.

Délégué général à la Propagande: André PHILIP.

Délégué général aux Relations Extérieures: Docteur J.-H. RETINGER.

Trésorier: Baron BOEL.

Secrétaire général: Robert van SCHENDEL.

COMITE' INTERNATIONAL

Membres: Délégués des Mouvements affiliés, des Conseils Nationaux et des Organisations associées.

BUREAU EXECUTIF INTERNATIONAL

Jean DRAPIER, Edward BEDDINGTON-BEHRENS, Robert BICHET, Baron BOEL, Georges BOHY, Sir Robert BOOTHBY, Arthur CALTEUX, René COURTIN, Muhlis ETE, Philippe FARINE, E.-G. FOCKE, Henri FRENAY, Ernst FRIEDLAENDER, Enrique GIRONELLA, Frode JAKOBSEN, Lord LAYTON, René LHUILLIER, Eduard LUDWIG, Roger MOTZ, Georges PESMAZOGLU, André PHILIP, Georges REBATTET, Docteur J.-H. RETINGER, Prof. L.-G.-A. SCHLICHTING, Docteur H. SMITT INGEBRETSEN, Altiero SPINELLI, Étienne de la VALLÉE-POUSSIN, Karl WISTRAND, Robert van SCHENDEL.

CONSEIL PARLEMENTAIRE DU MOUVEMENT EUROPEEN

Président Georges BOHY.
COMITE' D'ACTION POUR LA COMMUNAUTE' SUPRANATIONALE EUROPEENNE
Délégué général Jean DRAPIER.

COMMISSIONS

Présidée par :

Commission Économique et Sociale Hermann ABS.
 Commission de Propagande André PHILIP.
 Commission Culturelle Salvador de MADARIAGA.

MOUVEMENTS AFFILIES

Ligue Européenne de Coopération Économique Baron BOEL.
 Mouvement Libéral pour l'Europe Unie Roger MOTZ.
 Mouvement Socialiste pour les États-Unis d'Europe André PHILIP.
 Nouvelles Équipes Internationales Auguste De SCHRIJVER.
 Union Européennes des Fédéralistes Henri FRENAY.
 Altiero SPINELLI.
 United Europe Movement Sir Winston S. CHURCHILL.

INSTITUTIONS AUTONOMES

Centre Européen de la Culture (Genève) Denis de ROUGEMONT.
 Directeur
 Collège d'Europe (Bruges) H. BRUGMANS, Recteur.
 Commission de l'Europe Centrale et Orientale Étienne de la VALLÉE-
 POUSSIN, Président.

SECRETARIAT INTERNATIONAL

BRUXELLES: 25, rue de Spa, Tel. 18-58-00

SECRETARIAT INTERNATIONAL POUR LA JEUNESSE

Délégué Général André PHILIP.
 Délégué Général des Organisations de Jeunesse affiliées Philippe FARINE.
 Secrétaire Général Philippe DESHORMES.

PARIS: 82, Avenue Marceau. Tél. BALzac 69-05.

LES CONSEILS NATIONAUX

LA SEMAINE ROMAINE D'ETUDES EUROPEISTES

L'institut des Sciences Sociales du Collège Pontifical de l'Angelicum et le Centre d'Action Européiste ont organisé du 23 février au 1er mars, à Rome, une Semaine d'Etudes Européistes en l'honneur de Sa Sainteté Pie XII, à l'occasion de son 80e anniversaire. Cette « Semaine » était présidée par M. Giuseppe Pella, Président de l'Assemblée Commune de la C.E.C.A.

Signification et méthode des travaux

Qu'on nous permette deux remarques à propos de cette manifestation qui a suscité tout particulièrement l'intérêt des romains et de la presse italienne et qui nous paraît assumer une grande importance au moment où de plusieurs côtés on se préoccupe de relancer non seulement l'action européenne « au sommet », mais aussi l'idée européenne « à la base ».

La première de nos remarques concerne la *signification* de cette Semaine d'Etudes qui a voulu être expressément un hommage à Pie XII, promoteur de la collaboration et de l'union entre les peuples. M. Pella a souvent signalé au public et à la presse, au cours de la Semaine que nul — y compris les catholiques — ne peut ni ne doit prétendre fonder l'Europe sous le signe de l'idéologie, et moins encore au nom d'une confession religieuse. Dans le processus de construction et d'intégration de l'Europe, l'inspiration chrétienne sera spontanée et naturelle, et ce serait en forcer et en dénaturer la valeur que de vouloir placer le problème sous l'angle exclusif de la foi. Il n'en était pas moins opportun de rappeler en cette circonstance la contribution apportée par Pie XII au progrès de l'idée européenne entre les peuples et à l'élan que les personnalités responsables des divers gouvernements nationaux ont donné à l'action européenne; contribution apportée

par Pie XII non seulement en tant que Chef Suprême d'une religion, mais aussi en tant que personnalité particulière qui exerce son influence dans le sens voulu par un idéal de fraternité et de paix universelle, jusque sur ceux qui ne sont pas des catholiques pratiquants. C'est un fait que les non catholiques ne manquent pas de reconnaître eux aussi cette contribution de l'Eglise de Rome, comme le prouve le fait qu'à cette Semaine d'Etudes Européistes, réalisée par deux organisations catholiques ont été appelées à collaborer des personnalités non catholiques qui, avec une admirable largeur de vues, ont accepté de rendre hommage au Souverain Pontife en prenant part aux travaux.

La seconde remarque concerne la méthode adoptée pour l'étude des problèmes et des perspectives européennes actuelles; méthodes qui peut servir d'exemple pour des initiatives analogues susceptibles de rendre l'opinion publique plus sensible aux problèmes européens.

Voici quels étaient les thèmes de la Semaine: 1) L'Italie et l'unité européenne; 2) Une expérience de communauté supranationale: la CECA; 3) Le pool atomique et les Etats-Unis d'Europe; 4) L'unité européenne et les Organisations internationales générales; 5) Le problème allemand et l'unité européenne; 6) La Grande Bretagne et l'unité européenne; 7) Les fondements de l'unité européenne; 8) La collaboration européenne à la lumière de l'enseignement pontifical.

Gaetano Martino: l'Italie e l'unité européenne

C'est M. Gaetano Martino, ministre des Affaires Etrangères d'Italie qui a parlé de « L'Italie et l'unité européenne ». Il a fait remarquer que, pour l'Italie, la politique européenne n'est pas un chapitre de la politique é-

trangère, détaché de la politique intérieure et générale; au contraire, elle y est considérée comme un élément fondamental et inséparable de la reconstruction intérieure: De Gasperi a été le représentant fidèle et cohérent de cette conviction, de même que ceux qui lui ont succédé: aujourd'hui on peut donc affirmer que si l'Italie doit et surtout devra beaucoup de son redressement à l'Europe, l'Europe, elle aussi, ne pourra oublier le labeur assidu et incessant que les hommes politiques italiens ont exercé pour accélérer la réalisation de l'unité européenne.

Paolo Emilio Taviani: Une expérience de communauté supranationale, la CECA

M. Taviani, ministre de la Défense a de son côté parlé de la CECA, de son histoire, de ses résultats et de ses principales caractéristiques. Le principe de la limitation de la souveraineté nationale dans les secteurs de politique économique correspondant aux secteurs de marché à intégrer, est un résultat fécond parce que lié de façon concrète à la réalité des choses. La CECA nous a enseigné que seuls les Pays qui accepteront ce principe et cette limitation pourront venir faire partie des *Communautés* qui méritent ce nom. Jusqu'à ce jour, la CECA, outre qu'elle est la seule institution européenne dotée d'une autorité supranationale, est aussi peut-on dire l'unique *réalité* européenne, sans pour autant diminuer la valeur des autres organismes qui, en agissant sur le plan des accords, contribuent sans aucun doute, peu à peu, à la construction européenne, mais n'en sont pas, toutefois, des éléments constitutifs.

Jean Thibaud: Le pool atomique et les Etats-Unis d'Europe

Le troisième sujet a été abordé par le Professeur Jean Thi-

baud le Directeur de l'Institut de Physique nucléaire de l'Université de Lyon. L'énergie atomique constitue l'un des domaines où la collaboration ne semble que trop nécessaire en raison de la situation contingente puisque, pris individuellement, les Etats n'ont que des possibilités nulles dans ce domaine, alors que la perspective de la collaboration présente des aspects *positifs* d'immense intérêt social: ce qu'il sera possible de réaliser avec l'union des énergies mérite dès maintenant tous les efforts et tout particulièrement un effort politique pour ces Etats-Unis d'Europe vers lesquels le pool atomique constituera un pas en avant; c'est aussi un impératif dicté par le bon sens. En outre des motifs spirituels incitent à des réalisations saines et pacifiques dans le domaine de l'énergie atomique: en fait pèse sur l'homme une gigantesque responsabilité: il peut faire de l'ère atomique, qui pourrait être celle de l'autodestruction définitive, une ère de merveilleux progrès.

Franz Josef Strauss: Le problème allemand et l'unité européenne

M. Franz Josef Strauss, ministre de l'Energie atomique de la République Fédérale allemande, a défini la position de l'Allemagne d'aujourd'hui, et le problème de sa réunification en face du problème de l'unification européenne. Les deux processus d'unification sont subordonnés à la même exigence: ils doivent être accomplis sous le signe de la démocratie. Pour l'Allemagne, ce serait chose facile que de réaliser sans attendre sa réunification, conformément à la conception que les Soviétiques se font de l'Allemagne future; mais la réunification d'une Allemagne sous le signe de la démocratie ne peut au contraire être réalisée en dehors de la collaboration et de l'unification entre les Pays de l'Europe libre, laquelle, justement, est la garantie et la sauvegarde des valeurs démocratiques, et non point seulement pour l'Allemagne. L'inverse est également vrai, car de même qu'on n'aura point d'Allemagne sans l'Europe, il n'y aura pas d'Europe sans l'Allemagne.

Sir Ashley Clarke: La Grande Bretagne et l'unité européenne

Sir. Ashley Clarke, ambassadeur de Grande Bretagne près la République italienne a parlé ensuite de l'attitude anglaise vis à vis de l'unité européenne

Il a sincèrement admis qu'il y a des différences entre la conception que les Anglais se font de l'Europe et la conception des continentaux; mais ces différences — s'est-il empressé d'ajouter — ne regardent que les *moyens* et les instruments de l'unification, jamais l'Angleterre n'a nié la *nécessité* de l'intégration. La Grande Bretagne n'a pas de raison de soutenir l'union par fédération — a dit Sir Ashley — car elle a fait une heureuse expérience de l'union par accords, avec le Commonwealth. Mais jamais nul préjugé nationaliste n'a mis la Grande Bretagne en position de vague hostilité, devant le processus d'unification européenne, auquel du reste elle prend part puisqu'elle collabore, et souvent de façon particulièrement active, à de nombreux organismes européens.

Vittorio Veronese: L'unité européenne et les organisations générales

L'Avocat Vittorio Veronese a traité le sujet de l'Unité européenne et des organisations internationales générales, soulignant la nécessité, certes, de réaliser l'union par fédération en Europe aussi profondément que les exigences de l'Europe le réclament; mais, d'autre part, il a fait observer qu'il faut dès maintenant concevoir le dépassement, le plan mondial, de toute forme d'union partielle: du reste, même si l'on voulait considérer l'Europe seule, c'est déjà une grave erreur que de s'habituer à exclure mentalement, de l'union, tous les peuples européens qui aussi bien pour des motifs ethniques que culturels, auraient entièrement le droit d'en faire partie, et il ne faut pas, en aucun cas, s'accommoder lâchement d'une séparation qui est un

état de fait mais que rien ne justifie.

Giuseppe Pella: Les fondements de l'unité européenne

C'est un point sur lequel a tout particulièrement insisté M. Giuseppe Pella, dans sa « leçon » sur les « Fondements de l'unité européenne ». M. Pella a établi une subtile mais frappante distinction entre les éléments de l'union européenne de nature permanente et ceux d'ordre contingent. Des premiers font partie le fonds spirituel et culturel commun, le développement de la politique démocratique dans les trois embranchements: libéralisme, socialisme et christianisme social, les affinités et les besoins de caractère économique. Au nombre des seconds entrent la répartition actuelle des forces dans le monde, le besoin de s'unir devant les immenses « blocs » qui se sont formés et, en particulier, les exigences de la défense qui, cependant, ne doivent en aucun cas, inciter à la création d'une Europe sous le signe de la peur, fermée en elle-même sans perspectives d'ultérieurs agrandissements.

Cardinal Frings: La collaboration européenne à la lumière de l'enseignement pontifical

La séance de clôture de la Semaine « était tout spécialement consacrée à l'oeuvre de Pie XII en faveur de l'Europe. Le Cardinal Frings a traité le sujet « La collaboration européenne à la lumière de l'enseignement pontifical » en soulignant comment l'enseignement de l'Eglise, en tout temps, orienté vers l'Union, la paix et la fraternité entre les peuples, s'est, en fait, ces dernières années, approfondi tout particulièrement dans ce sens car, aux conseils généraux de paix et d'union, se sont ajoutés les suggestions concrètes données aux hommes politiques responsables: surmonter l'égoïsme et les tendances nationalistes pour s'orienter vers la réalisation des formes de collaboration qui se démontrent, au fur et à mesure, possibles, utiles et fécondes.

Le discours d'inauguration de GIUSEPPE PELLA

Ci - dessous nos lecteurs trouveront des extraits du discours prononcé par Giuseppe Pella à la séance d'inauguration de la "Semaine,, au Capitole. Dans notre prochain numéro, nous publierons les passages les plus significatifs des conférences de la "Semaine".

Reprendre une à une toute les manifestations où le Saint Père a parlé de l'unité européenne et indiqué la voie à suivre pour sa réalisation... demanderait une étude approfondie qui dépasserait de loin le cadre fixé pour les quelques mots de bienvenue que j'ai l'honneur de vous adresser à l'occasion de l'inauguration de cette Semaine d'Etudes Européistes.

Une paix qui ne soit pas celle de la peur

Il me semble toutefois indispensable de rappeler le message de Noël de 1953 où le Saint Père, après avoir indiqué l'unité du continent comme nécessaire et pratiquement possible, exhorte à l'action les hommes politiques, en leur rappelant que toute union pacifique entre les peuples a toujours été prônée par le catholicisme et où il a déclaré qu'il était « urgent de faire l'union pour obtenir la vraie paix qui ne doit pas être la paix de la peur, mais la sûreté de l'avenir, une paix qui ne consiste pas seulement dans l'abondance des biens, mais qui propose avant tout un problème d'unité spirituelle et de disposition morale... ».

...Cette manifestation représente donc l'offrande que nous présentons au Saint Père d'une étude, aussi vaste et approfondie que possible, sur un argument qui Lui est particulièrement cher et qui est en même temps d'un intérêt fondamental pour la vie future des peuples européens; intérêt plus que jamais actuel dans la phase délicate que traverse actuellement la situation politique internationale.

Mais l'initiative ne se borne pas à cette première semaine; l'heureux anniversaire du 2 mars est le point de départ et le stimulant qui nous pousse à rendre cet hommage destiné à être suivi par d'autres manifestations où seront illustrées les réalisations accomplies et les perspectives futures en tenant compte des facteurs qui poussent à l'union européenne, des difficultés que rencontre sa réalisation, des méthodes qu'il semble opportun de suivre...

...Dans ce premier cycle d'études nous nous proposons non seulement de mettre au premier plan l'exhortation de caractère moral contenu dans l'appel et dans les paroles du Saint Père, mais aussi et surtout, la réalité du besoin éprouvé par chaque peuple, pris en particulier, d'atteindre, dans une solidarité mutuelle grandis-

sante, une atmosphère de paix et de sérénité, dans la lumière de la vérité, comme nous y invite le Vicaire du Christ.

Je ne pense pas être optimiste en affirmant que le sentiment de la nécessité de l'union européenne s'est répandu de plus en plus et qu'on peut le dire désormais ressenti non seulement par les élites politiques et intellectuelles, mais aussi par les masses populaires. Mais sa réalisation est encore entravée par des égoïsmes qui, pour une raison ou une autre, tendent à confondre la politique nationale au sens propre et la politique nationaliste. Tandis que la première représente l'exaltation des valeurs civiles caractéristiques d'un peuple déterminé, dans lesquelles s'identifie son unité spirituelle, ce qui la rend par conséquent légitime et souhaitable, la seconde mire à créer une situation de concentration de forces, enfermée dans ses propres frontières, tourmentée par la recherche de ses alliances contingentes. « La politique nationale enrichit l'humanité, peut et doit être encouragée: la politique nationaliste ne sera jamais assez repoussée ». Ce sont encore les paroles du Saint Père...

Une Europe qui ne soit pas conçue contre les nations

...C'est pourquoi, suivant la voie tracée par Son enseignement suprême, nous aspirons à la constitution d'une Europe qui ne doit pas être conçue contre les nations, mais avec la collaboration de chacune d'elles. Une Europe à laquelle les nations pourront s'ouvrir, non pour se mortifier, mais dans la certitude de trouver une vie plus prospère; une Europe ou s'uniront, sur le plan spirituel comme sur le plan matériel, les épisodes glorieux du passé et les fécondes réalités actuelles de chaque Pays; une Europe qui ne sera dirigée contre personne, mais ouverte à tous ceux qui croient dans les valeurs de l'esprit, de la liberté, de la démocratie, de la charité chrétienne, qui est essentiellement aspiration et don de justice; une Europe qui ne se forme pas sous le signe stérile de la peur, mais dans le dessein d'un grand effort unanime pour améliorer les conditions de vie matérielle et morale des peuples qui se cherchent et se rencontrent... ».

PIERRE FRIEDEN

VERS UNE COMMUNAUTE DE CULTURE EUROPEENNE

Avec ce discours qu'il a prononcé les 13 et 14 janvier, pour les « Journées de Bruxelles », Pierre Frieden, Ministre de l'Education Nationale du Luxembourg, a fort bien exprimé, dans ce style imagé et poétique qui lui est propre, la signification et le but des réunions de Bruxelles.

Il est, dans la vie politique, comme dans la vie privée, des situations où il faut descendre du carrosse pour mettre la main à la roue.

En ce moment, une grande entreprise politique — soutenue par un mouvement d'aspirations et de forces humaines — l'europhisme, se trouve en difficulté. Les initiateurs des journées de Bruxelles ont compris qu'il faut, une fois de plus, revenir à pied d'œuvre, retrousser les manches et donner un nouveau coup de pioche.

Ce qui ne doit pas nous surprendre, c'est la règle du jeu historique: les difficultés et les obstacles croissent à mesure qu'on approche du but.

Dans son épopée — Virgile, qu'on dit le père de l'Occident — après avoir esquissé en quelques vers célèbres l'histoire du peuple romain, exhale ce soupir que nous entendons toujours résonner dans notre mémoire: *Tantae molis erat Romanam condere gentem!*

Que de peine et de temps pour réaliser une oeuvre de grande envergure!

Que de fois nos historiens, nos hommes d'Etat, ont dû proférer la même plainte le long de l'histoire humaine: que de peine et que de temps pour réaliser n'importe quel projet d'envergure!

Il a fallu vingt ans de lutte pour réaliser l'unité italienne; plus d'un demi siècle pour passer du Mouvement Unitaire Allemand à la constitution de l'Empire; près d'un siècle, de la guerre d'indépendance à la réalisation des Etats-Unis d'Amérique. Dix ans sont passés depuis qu'à Londres les Gouvernements

des trois pays ont décidé solennellement de créer Benelux. Où en est la réalisation?

Prenons patience et mettons le vers de Virgile au futur: *Quantae molis erit Europeam condere gentem* et prenons — le pour une consigne et une assurance — non pour ralentir nos efforts, mais pour conserver notre espoir.

Certes, ce n'est pas d'aujourd'hui qu'on parle de l'Europe. Elle a existé sous forme de vastes ébauches — il y a eu aux siècles passés des Européens qui avaient la conscience nette d'une communauté occidentale ne fût-ce que celle d'une immense république des esprits. Il y a eu des historiens et des philosophes qui ont dégagé des éléments de cette communauté spirituelle qu'on appelle civilisation occidentale. Il y a eu un mouvement paneuropéen de caractère idéologique.

Mais c'est seulement l'année 1948 qui a vu se faire la jonction des courants d'opinion et des volontés politiques, qui a vu éclore des projets gouvernementaux et se réaliser des institutions européennes.

Ne soyons donc pas trop surpris — de devoir rentrer, après une courte période d'accélération, dans le lento classique du mouvement normal de l'histoire et profitons du répit pour réviser nos méthodes, notre stratégie et peut être aussi notre doctrine.

Cet examen conduit à la certitude que les peuples sa peut-être préparés à subir — même à accepter — l'Europe unifiée; ils ne sont pas prêts à la désirer, à vouloir, à réclamer. Notre politique européenne n'est pas portée par une lame de fond, par une de ces poussées humaines irrésistibles qui emportent les obstacles, les hésitations et les calculs.

Nous n'avons pas encore réussi à mobiliser ni l'opinion publique ni surtout la volonté générale, reine des démocraties.

Comment ébranler, l'inertie des masses? Les procédés sont connus. L'histoire nous apprend comment se créent les grands courants, les remous populaires.

La voie de l'imagination...

On agit sur les foules par l'appel aux intérêts matériels, à la peur d'un danger; mais aussi et surtout par la voie de l'imagination, de la sensibilité, de la lente pénétration qu'est l'éducation en famille et à l'école, la presse, le film et la radio, la littérature, la poésie. Il faut des organisateurs, mais aussi des poètes et des moralistes.

Au fond les poètes et les hommes d'action sont de même race. Il n'y a entre eux que la différence de l'idée au fait. « La poésie, l'héroïsme et l'amour sont de même sang », disait Lamartine.

Pour cette raison, qui est une raison de pure stratégie, il faut engager les forces de l'esprit en même temps que les forces d'organisation dans le mouvement européen. Les Marxistes jurent par les puissances institutionnelles, les Hegéliens par la puissance de l'esprit. Nous combinons les deux.

Cet examen nous conduit, de plus, à une doctrine élargie. L'Europe politique, économique, militaire, n'est pas toute l'Europe. Ce qui s'est réalisé à travers l'histoire, ce qui a subsisté, c'est beaucoup plus la civilisation européenne, c'est-à-dire une espèce d'unité et de communauté spirituelle, que la communauté politique et économique.

Cette civilisation, il est vrai,

déborde largement le territoire européen et les nations européennes — elle s'est transplantée comme par rhizomes — tout en gardant son centre et son terroir le plus fécond dans les pays d'Europe.

Et notre continent, la petite presque île d'Asie, peut et doit s'en réclamer comme de son œuvre, de son legs millénaire, de son génie, de son âme.

Une communauté spirituelle peut exister en fait, soit par l'organisation de ceux qui la constituent, soit par une parenté des œuvres réalisées — soit par des principes communs, des idées et des aspirations identiques — mais avant tout par la conscience que nous prenons chacun de cette parenté et identité.

L'essentiel est là. Certains penseurs se sont demandé, lors des Rencontres Internationales de Genève, en 1946, s'il existe véritablement une conscience de notre communauté spirituelle, s'il y a un esprit européen. Quelques uns l'ont nié.

Il existe un esprit européen

Il est possible de prouver le contraire; les historiens ont signalé le long de l'histoire des élites européennes, des mœurs européennes. Il est certain qu'un esprit européen existe depuis des dizaines d'années dans des milieux de plus en plus vastes. Le fait est cependant qu'il n'est pas encore suffisant pour déterminer le cours de l'histoire.

Une tâche essentielle du mouvement européen, du Centre de culture européenne, de nos Centres Universitaires, de notre initiative de Bruxelles — est de former et de développer cet esprit sans lequel il n'y aura jamais de vraie Europe. Dans ce sens il est permis de réclamer aussi une intégration spirituelle.

Il y aurait, dans cette conscience européenne ou cet esprit européen, des degrés et niveaux divers, des qualités et intensités qui varient d'individu à individu, de groupes à groupes, de pays en pays, tout comme le sentiment et l'esprit national. Elle se fera — comme se font — elle se défera comme se défont,

les consciences dites collectives et qui sont des consciences individuelles faites d'éléments communs comme les états d'âmes des foules, par les moyens de l'éducation et de la propagande — par la littérature et la poésie, les fêtes et spectacles, les emblèmes et symboles.

Nous avons pu observer, au cours de l'histoire, des phénomènes de transfert et de transformation de la conscience collective, de ses affirmations, de ses négations, de ses sentiments de valeur, de ses enthousiasmes et de ses aversions, de ses résonances et des ses silences. Tous les grands mouvements politiques, toutes les révolutions et toutes les constructions politiques ont été précédés, accompagnés et suivis de ces mouvements de transfert dans les esprits, dans les états d'âme, dans les idées et les sentiments, soit d'une élite, soit d'une foule.

Il est manifeste que du 19^e au 20^e siècle il s'est opéré une transformation profonde dans le domaine spirituel en général, dans la pensée et dans la conscience politique en particulier; notre foi dans la science et sa valeur morale, dans le progrès rectiligne, dans le primat de la nation est profondément ébranlée... mais, par malheur, une foi de rechange, une conscience des notions et valeurs opposées ne s'est guère développée; dans les peuples surtout la notion et la valeur du supranational n'a pas encore pu acquérir la force et la vitalité nécessaires pour préparer l'avènement d'une époque supranationale, européenne ou mondiale.

Nous restons en pleine crise, crise dont l'évolution et l'issue décidera en majeure partie de la réalisation et de la durée de l'Europe unie.

Le problème de la communauté spirituelle comporte d'autres aspects qui ont été traités dans nos séances. Il ne suffit pas d'avoir conscience d'une communauté, encore faut-il que cette communauté culturelle vive et produise. Il lui faut de l'argent et il faut des institutions. Il y a des conditions matérielles à la création et la diffusion des œuvres de l'esprit, science, art, littérature.

Et c'est dans ce domaine que devra se manifester aussi la solidarité européenne, expression vivante et pratique de la conscience européenne. C'est le sens de l'initiative de Bruxelles qui vient s'ajouter à celles prises par la Commission culturelle du Conseil d'Europe le 9 mai 1948. Notre programme coïncide en partie avec le sien, le dépasse sur d'autres points, en tout état de cause notre action peut et doit renforcer celle que le Conseil d'Europe poursuit depuis des années.

De la place et du travail sur les chantiers de l'Europe

Il y a encore de la place et du travail sur les chantiers de l'Europe.

La communauté spirituelle de l'Europe ne pourra se faire que conformément à une des idées maîtresses de l'Europe: la liberté des consciences et des esprits, le respect de la diversité des croyances, des idées, des volontés. Elle ne pourra jamais être une synchronisation, une organisation, une fusion. Mais liberté n'est pas absence d'ordre, n'est pas anarchie.

Cette communauté suppose un certain nombre de principes qui sont le fondement même de notre civilisation occidentale, son crédo, son axiomatique — qu'il sera nécessaire de formuler toujours à nouveau pour les faire entrer dans les consciences des Européens futurs. Les textes ne manquent pas. Il faut les réunir et les rendre accessibles au plus grand nombre.

Mais, hélas, la conscience est ébranlée dans la conscience de beaucoup de contemporains. La crise est ouverte depuis longtemps et s'avère des plus graves. Elle atteint les fondements mêmes: humanisme, dans le domaine de la pensée, de l'art et de l'éducation, christianisme, dans le domaine moral, libéralisme personneliste dans le domaine politique, trois idées mères de notre civilisation occidentale sont en voie de régression manifeste.

Or, que serait l'Europe sans elles? Par quoi différerait-elle des régimes et des idéologies

POUR MIEUX SE COMPRENDRE EN EUROPE...

...HENRI REY, contrôleur général de la Marine

nous parle de

LA TECHNIQUE FRANÇAISE

Pour beaucoup d'étrangers la France est surtout et peut-être exclusivement « le pays des peintres, des artistes, des écrivains, du bon vin, de la bonne cuisine ». Cette réputation est assurément flatteuse, mais heureusement la France n'est pas que cela et c'est pourquoi :

« Il faut que nous parvenions à convaincre les étrangers que la qualité de la technique française est une réalité. Nous devons leur démontrer que la France n'est pas seulement un

lieu de séjour agréable, mais aussi un pays dont l'économie leur offre autant de possibilités que ses voisins ». Ainsi s'exprime M. Roger Millot, membre du Conseil Economique dans un très intéressant rapport qu'il a présenté l'an dernier à ce Conseil au nom de la Commission de la Production Industrielle.

On ne peut que souscrire pleinement à cette vérité que la technique française est hélas très mal connue à l'étranger, beaucoup moins... que la Haute Couture. Et

pourtant elle est de classe internationale: nos locomotives électrique ont battu le record mondial de vitesse (320 kmh), nos avions récents présentent des performances inégalées, nos acièrs spéciaux sont de qualité exceptionnelle, nos chemins de fer sont les plus réguliers du monde, sinon les plus rapides, notre technique forestière est un modèle dont s'inspire l'étranger, un métier à tisser circulaire a été mis au point, de même un nouveau procédé d'imprimerie, et la liste de ces réalisations pourrait s'allonger facilement.

(suite de la p. 7)

contre lesquels nous voulons défendre notre vie?

Il y a donc une tâche immense à accomplir: tâche idéologique, tâche éducative pour raviver l'esprit européen, pour opérer les mutations indispensables à la réalisation d'une Europe spirituelle et culturelle. Or, nos écoles, notre littérature sont fort en retard sur cette idée.

Certes, les bonnes volontés ne manquent pas. Mais où sont les méthodes et les moyens? C'est la raison d'être de nos journées de Bruxelles d'avoir signalé la tâche et de préparer les moyens d'y suffire. Dans le port d'Anvers on lisait dans le temps cette inscription: Vivere non necesse; navigare necesse est! Il faut vouloir et agir, contre vents et marées, surtout contre vents et marées.

Nos villes nous offrent parfois un spectacle plus lamentable que celui des ruines, ce sont des maisons restées en panne de construction, témoins de l'abandon, du découragement, ou de la faiblesse. Navires sans matelots errant au gré des vents!

L'Europe, en ce moment, est

une construction arrêtée, abandonnée par une partie de ses ouvriers et architectes, un monument de faiblesse sinon de lâcheté.

Porter l'avenir dans son coeur...

Il ne faut pas léguer aux générations futures ce pauvre avorton de la politique. Les pays ne doivent pas seulement porter la charge d'un passé de ruines et de monuments, ils doivent, comme les hommes d'Etat, porter de l'avenir dans leur cœur.

La Belgique a été, dans le passé, un carrefour des armées européennes, elle a été longtemps une terre d'art européen, elle est depuis la guerre un foyer de pensée et d'action européenne, un chantier de l'Europe future. Elle nous a mis, pendant ces Journées de Bruxelles, une part d'avenir européen dans les cœurs en nous invitant à mieux organiser la collaboration des pays d'Europe dans le domaine de la création et de la diffusion des œuvres de la science, de la littérature et de l'art.

Comment diffuser les techniques

Pourquoi nos techniques sont-elles ignorées et comment les diffuser? C'est ce à quoi répond le rapport de M. Roger Millot. Il est malheureusement impossible dans un court article, d'examiner les diverses mesures qu'il préconise pour remédier à cette situation si défavorable à notre industrie. Ces mesures, nombreuses, pratiques, d'une efficacité certaine, mériteraient des développements substantiels mais il faut se borner ici à dégager les idées essentielles et à les exposer brièvement.

M. R. Millot fait tout d'abord une remarque préliminaire qui éclaire tout le problème, c'est que dans l'ensemble le Français est peu sensible aux réalisations techniques, parce que sa culture est restée surtout juridique et littéraire. De plus, individualiste et par suite peu enclin à se grouper, il ne croit guère aux vertus de la propagande et de la publicité. C'est un handicap initial, qui ne sera comblé que peu à peu, au fur et à mesure que

se développera la formation technique de la jeunesse. Le projet de réforme de l'enseignement actuellement soumis à l'approbation du Parlement, remédiera au déséquilibre actuel et donnera aux études scientifiques et techniques la place qu'elles doivent avoir.

Une seconde remarque est aussi essentielle: la langue française reste le meilleur véhicule de notre culture quels qu'en soient les aspects et il faut encourager son enseignement sous toutes ses formes. Mais si elle ne peut être adoptée comme moyen d'expression à l'étranger, il faut faire preuve de réalisme et ne pas hésiter à se servir d'autres langues largement répandues comme l'anglais et l'espagnol.

Puis le rapporteur, exposant les mesures à préconiser, met en relief les trois idées fondamentales dont elles s'inspirent:

1) Nécessité pour l'Etat d'intervenir dans la diffusion des techniques qui conditionne nos exportations, lesquelles sont indispensables pour payer nos importations et assurer l'équilibre de notre balance commerciale. Il s'agit de la prospérité des entreprises et par suite de celle de la Nation. Les dépenses exigées par cette diffusion sont lourdes et ne peuvent être entièrement laissées à la charge des particuliers car les exportations n'intéressent plus seulement les produits traditionnels de consommation, mais encore les techniques proprement dites, les pays intéressés voulant s'équiper afin de fabriquer eux-mêmes les articles dont ils ont besoin. C'est pourquoi le rapporteur préconise l'association de l'Etat et des intérêts privés sous des formes diverses, l'Etat prêtant ses services, faisant les premiers frais, les entreprises le relayant par la suite, car si l'Etat se doit de définir une politique d'expansion technique et de coordonner les initiatives, il ne doit pas en assurer seul la charge, l'œuvre devant être payante.

2) Nécessité d'une coordination et d'une concentration des organismes chargés de la diffusion et des moyens mis œuvre

Actuellement il existe une « dispersion d'efforts individuels méritoires mais collectivement inefficaces » que le rapporteur propose de grouper, tant sur le plan administratif que sur le plan privé. Deux ou trois organismes centraliseraient les renseignements émanant de l'étranger, rechercheraient leurs besoins et feraient connaître nos techniques. Ce pourraient être le Secrétariat d'Etat à la Recherche Scientifique, le Centre National du Commerce Extérieur, les Grandes Fédérations Professionnelles et Syndicales, certaines Grandes Sociétés. La concentration des ressources en permettrait un emploi plus efficace, elle faciliterait le choix des moyens à utiliser pour atteindre les pays où l'on veut faire connaître les techniques dont ils ont besoin.

3) Nécessité de n'exporter que des techniques de « qualité ». L'Etat ne doit donner son appui qu'à des produits, des matériels, des moyens de diffusion: livres, revues, conférences, écoles, etc... dont la classe est indiscutable. C'est une condition « sine qua non » du succès. Que cette diffusion des techniques se fasse directement à l'étranger ou en France, elle se manifeste sous trois formes principales: — par la pensée: livres, revues, conférences, films, bureaux d'études, enseignement, etc...

— par la présentation de produits et de matériels (foires, expositions, visites d'usines),

— par la création d'ensembles industriels ou agricoles complets.

La diffusion par la pensée reste la forme la plus classique. Les livres scientifiques ou techniques, les revues essentiellement techniques, les catalogues retracent les réalisations de nos entreprises. Le rapporteur préconise avec raison, un choix rigoureux de ces ouvrages, leur traduction éventuelle en 3 ou 4 langues, leur distribution gratuite, l'idéal étant « que chaque grand secteur professionnel édite une seule revue de qualité » afin de concentrer les ressources sur des ouvrages de valeur certaine et de remédier à la dispersion des efforts

M. R. Millot fait remarquer « qu'en raison des différentes conditions climatiques et géologiques que nous rencontrons dans l'Union Française, il y a toujours un service public ou une société française susceptible de fournir une solution à tout problème qui lui serait soumis par l'étranger ». A cette diffusion par la pensée, se rattachent les films documentaires, les conférences sur des sujets techniques, la participation aux Congrès scientifiques se tenant à l'étranger, etc... Et bien entendu l'enseignement dont le rôle est capital:

— Cours professés par des techniciens français dans les Universités et les Institutions Etrangères: Genève, Lausanne, Fribourg, Montréal, Istanbul, Alep, Kaboul, Salonique.

— Ecoles Techniques organisées par la France comme à Beyrouth (Ecole d'Ingénieurs, Faculté de médecine), à Damas, Alexandrie, Le Caire (Section Commerciale des Lycées Français), Instituts Pasteur à Athènes, Téhéran, Addis-Abéba.

— Enseignement donné en France à des étudiants étrangers.

— Echange de professeurs dans les grandes écoles et les Universités et de stagiaires dans les industries.

— Assistance technique aux pays sous-développés par des missions permanentes ou temporaires d'ingénieurs, soit sous l'égide de l'O.N.U., soit par accord direct avec les pays intéressés.

Création d'écoles, stages, échanges etc...

Il y a dans ces divers domaines de vastes possibilités. La Fédération des Industries Mécaniques l'a bien compris et elle envisage de créer des centres de formation professionnelle en les dotant gratuitement de l'outillage nécessaire et de participer à l'équipement de nos écoles à l'étranger. De son côté le Centre National du Commerce Extérieur organise des stages

(suite p. 12)

Les saint de l'ère atomique se
bonne volonté et grâce à l'a
culturel et économique - a

ETATS - UNIS



1) M. Paolo Emilio Ta
2) La séance d'inau
"Semaine" au Capi
vrier; 3) Le granô
tre de l'Angelic
dant la conférence de M.

4) M. Salvatore Rebecchini, maire
quelques paroles de bienvenue, le jour de l'inaugur
5) de gauche à droite, M. Giuseppe Pella et M. Gaetano Martino

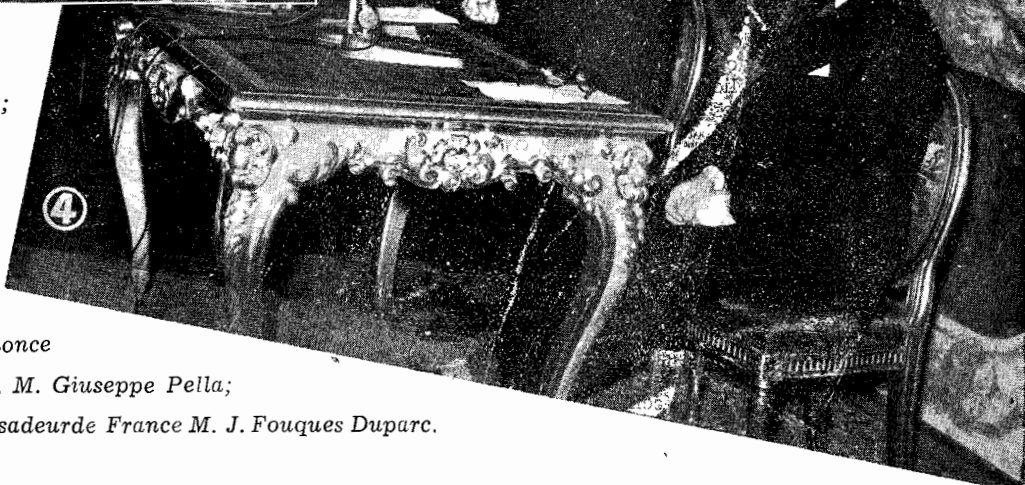
eront ceux qui, avec leur
tome - véritable ciment
auront su réaliser les

D'EUROPE !

(JEAN THIBAUD)



vanî a la parole;
figuration de la
tote, le 23 fé-
amphithéâ-
um, pen-
Giuseppe Pella;
de Rome, prononce
ation, à ses côtés, M. Giuseppe Pella;
; au fond, l'ambassadeur de France M. J. Fouques Duparc.



(suite de la p. 9)

d'étude d'une durée d'un an pour des ingénieurs étrangers déjà confirmés et dont les noms ont été retenus par nos conseillers commerciaux. Et les firmes françaises suivent cet exemple en organisant des stages pour permettre au personnel étranger de suivre la fabrication des matériels commandés par leur société. A cette diffusion par la pensée on peut rattacher également les « Bureaux d'Etudes Techniques ». En France ils sont de compétences variées et peuvent mettre sur pied n'importe quelle réalisation demandée, tant en France qu'à l'étranger: équipement électrique, textile, pétrolier, travaux publics, etc.. Mais ils sont peu nombreux et leurs moyens modestes. Aussi est-il indispensable de les organiser, de les développer et d'augmenter leurs ressources.

Le rapporteur préconise un triple appui:

- celui de l'Etat,
- celui des grandes sociétés nationalisées (Electricité, Gaz, Charbonnages dont les bureaux d'études sont renommés),
- celui des constructeurs, des entrepreneurs et des banques.

De leur côté, les « Bureaux d'Etudes » envisagent de se grouper en bureaux polyvalents ayant des compétences sensiblement échelonnées afin de couvrir la technique et de travailler dans de meilleures conditions, financières en particulier, car il leur faut souvent vivre 2 ou 3 ans à l'étranger avant d'être connues et par suite sans recevoir de commandes importantes.

La présentation des produits et des matériels constitue un moyen de diffusion de haute valeur, elle a l'avantage de montrer à un vaste public et sous une forme concrète les réalisations de nos diverses techniques.

Expositions et foires

La participation aux foires et aux expositions qui se tiennent à l'étranger répond à ce but; mais elle est très coûteuse, souvent aléatoire et les participants doivent être choisis en fonction des besoins du pays et de la qualité de la présen-

tation. L'Etat doit aider les constructeurs et il le fait par l'intermédiaire d'un « Comité des Foires à l'étranger », organisme privé qui étudie la liste des exposants à proposer au Ministère des Affaires Economiques qui s'en réserve l'approbation. Cette aide se fait sans discrimination entre les participants sous forme de réduction sur le prix des emplacements, les frais de participation, de transport etc.

Les expositions industrielles purement françaises sont aussi d'excellents moyens de diffusion comme l'a prouvé celle de Bogota qui a remporté un grand succès. Bien entendu nos grandes expositions organisées en France sont essentielles pour le développement de nos exportations, mais elles se font souvent en ordre dispersé. Pour y remédier les grandes industries françaises ont décidé la création à Paris d'un « Centre National des Industries et des Techniques ». « Outre les emplacements et les installations pour la présentation des matériels, le centre offrira des locaux aménagés, d'une part en vue de recevoir dans les meilleurs conditions possibles les Congrès et Assemblées de caractère technique, d'autre part en vue de constituer un Centre de Documentation permanent de toutes les industries françaises. Cette réalisation contribuera fort heureusement au regroupement technique de notre pays ». Dans le même ordre d'idées, les visites d'usines françaises par des missions de techniciens étrangers sont à recommander et à développer, à condition qu'elles soient bien organisées et ne s'adressent qu'à des entreprises valables.

Réalisations à l'étranger

Complétant et couronnant la diffusion des techniques par la pensée et la présentation des matériels, les réalisations d'ensembles complets restent le moyen de choix pour montrer à l'étranger les possibilités de notre industrie. L'électrification de l'Argentine, l'installation de centres sidérurgiques au Pérou et en Colombie, la construction de raffineries de pétrole au Brésil, l'électrification des chemins de fer tures, la création de stations d'agronomie comme au Liban sont des exemples qui montrent la grande importance que peuvent avoir ces ensembles. Le rapporteur insiste sur le cas des stations agricoles, montrant que l'agriculture française, se gardant de tout excès a su respecter l'équilibre biologique nécessaire pour assurer aux sols une fécondité régulière et sans les épuiser. Notre technique agricole est considérée comme excellente dans le domaine de la rotation des cultures et notre élevage fait bonne figure, celui des bovins en particulier dont les reproducteurs (Charolais) sont recherchés dans le monde entier.

Enfin les forestiers français sont de loin les meilleurs et c'est un forestier français, élève de l'Ecole Forestière de Nancy, qui, à la demande du Président Roosevelt, a organisé le Service Forestier aux Etats-Unis. De même en Yougoslavie c'est un Français qui a mis sur pied un service de génie rural analogue à celui existant en France. Dans ces conditions la création de stations agricoles, de fermes modèles, d'écoles d'agriculture dans les pays sous-développés devrait être un objectif primordial. La France contribuerait à leur mise en valeur, au relèvement du niveau de vie de nombreuses populations et trouverait en outre des débouchés intéressants pour ses techniques les plus diverses.

L'auteur consacre ensuite un chapitre aux possibilités d'exportation de nos techniques artisanales, montrant qu'elles sont les productions spécifiques d'un pays comme la France où les vertus de création individuelle ne sont jamais épuisées.



PIERRE FRIEDEN

Ministre de l'Éducation National du Luxembourg

La compréhension européenne par l'éducation

Pour qui a le goût des grandes entreprises, des vastes espoirs et des perspectives lointaines, notre époque est passionnante. Un monde finit, un autre commence, crépuscule de l'un, aube de l'autre. Deux guerres mondiales ont ébranlé la structure politique, économique et sociale des pays, particulièrement de notre continent. Parallèlement les fondements de l'ordre spirituel, de notre vision philosophique et scientifique du réel sont remis en question.

Ainsi dans l'ordre politique la division séculaire en états-nations est reconnue périmée. La succession est ouverte ou au moins le dépassement vers une forme nouvelle, supranationale, de dimensions mondiales pour les uns, continentales et européennes pour les autres, est examinée sérieusement.

Il y a désormais une politique de l'Europe, c'est-à-dire une volonté plus ou moins généralisée, plus ou moins forte, de créer entre les nations et même au-dessus des nations, une instance, une institution, une organisation, peut-être même une réalité ethnique nouvelle, appelée l'Europe.

Selon le degré de foi et d'audace des partisans de ce monde nouveau, il est question de se limiter au domaine économique ou militaire ou encore de s'aventurer dans la création d'une fédération ou même d'une supranation européenne.

Il y deux ordres d'obstacles à toute réalisation politique (ou humaine): d'abord les obstacles intrinsèques venant des ouvriers et artisans du chantier c'est-à-dire indifférence et indolence, hésitations et doutes, intrigues, ambitions personnelles etc. «Les hommes ne marchent pas, les hommes ne valent pas grand'chose». disait Jaurès à Péguy, le soir de leur dernière entrevue en 1902 quand le grand tribun préparait le journal «L'Humanité». «Le grand moteur des mouvements politiques, ce n'est pas l'argent c'est l'homme. Préparer les hommes aux grandes initiatives et aux grands sacrifices, quelle peine immense!».

Il y a aussi les obstacles extrinsèques: l'opposition, l'hostilité, etc.

Pour en venir à bout dans nos régimes démocratiques, régimes d'opinion publique, régimes de majorité, il faut d'abord des élites-pilotes, certes, mais aussi, pour les soutenir jusque dans les parlements et gouvernements majoritaires, les lames de fond de l'opinion publique, de la volonté générale.

Pour créer le courant de forces populaires et parlementaires (les deux se tiennent, se conditionnent réciproquement) les projets institutionnels sont une chose, ils ne sont pas tout,

ils ne sont peut-être pas l'essentiel. Ni les foules, ni même les élites ne se passionnent pour des plans économiques ou politiques purs; les concepts de ce genre comme ceux des sciences exactes, n'ont guère de force d'entraînement, ne touchent guère ce qui met en branle la machine humaine. L'homme vit et agit autant et plus peut-être par les entrailles et le cœur, par l'imagination et la mémoire, les reflexes et les habitudes, les sentiments et les instincts que par le raisonnement et ses concepts. Il nous faut, dans l'action politique comme dans toute action collective, un peu de poésie, un peu de rêve et d'émotion, un peu d'histoire, un peu de calcul — et surtout la fascination des personnalités puissantes, réelles ou imaginaires.

L'assentiment des hommes, le mouvement de marche des colonnes humaines et le remous des foules sont dus aux forces rationnelles chez quelques-uns, aux impulsions affectives (et instinctives) chez la plupart.

Les sources de nos énergies et actions sont à la fois dans l'intellect, dans la sensibilité, dans la zone obscure des instincts-désirs. Quand Thomas d'Aquin établit son principe «Nihil volitum nisi cognitum», il formule un vœu, une règle morale plus qu'une règle de fait. La connaissance devrait précéder et motiver la volonté, en réalité, n'est-ce pas le désir, la volonté, qui souvent allume la lanterne de l'intellect; celui-ci éclaire simplement «les chemins que veut aller le désir», ainsi que Schopenhauer l'a dit dans son langage pittoresque

Il faut deux éléments pour ébranler le grand moteur de la vie humaine: l'idée et ses éléments adjacents, concomitants; et la volonté et ses forces connexes. Il faut tout l'homme pour réaliser avec lui quoi que ce soit. Un mouvement de propagande européenne doit viser tout l'homme; il doit être multivalent dans ses moyens.

De plus, même réalisée, l'Europe future, pas plus que n'importe quelle autre forme politique, ne saurait vivre et durer par l'unique force des institutions et organisations. Elle doit être portée, vivifiée par des hommes, élite et foule. Renan disait de la Nation: Elle est une âme. L'Europe aussi doit être une âme, avoir une âme. Et l'âme d'une Nation n'est réelle que par l'âme des nationaux. La France, l'Allemagne, l'Angleterre ne sont vivantes que par l'âme des Français, Allemands, Anglais. L'Europe sera vivante par les Européens — et non par ses institutions.

Et donc, le problème de propagande prépa-

ratoire, comme le problème de croissance et de vitalité de l'Europe même réalisée, est d'abord d'ordre *humain*; il se formule ainsi: Comment créer des *Européens* qui aient l'âme européenne?

Car il est entendu que le passeport ne suffit pas, ni le sang non plus, ce mythe sans consistance. Paul Lagarde disait: La germanité n'est pas dans le sang, mais dans l'âme. (Das Deutschtum liegt nicht im Geblüt, sondern im Gemüt). De même de l'Européisme.

Le premier objectif d'une politique européenne sérieuse et efficace est donc de faire des *Européens*. Le premier travail (trop négligé jusqu'à présent) est d'ordre éducatif. Il faut essayer d'engendrer l'Europe dans les esprits, dans les cœurs. Il nous faut une pédagogie européenne, une école d'européisme.

Certes, il serait injuste de méconnaître les efforts qui ont été tentés dans ce sens, le Mouvement Européen, le Mouvement Fédéraliste, enfin tant d'initiatives qui ont été prises, le Collège d'Europe, les Centres universitaires, l'Ecole primaire et secondaire de la CECA à Luxembourg (Plan Schuman), le Centre de culture européen, l'Institut européen de Mayence etc. travaillent à une espèce d'éducation de l'Européisme. Mais il manque le programme général, le système, la méthode cohérente — il manque surtout la collaboration de notre système d'enseignement et d'éducation nationale. De l'Université à l'Ecole primaire, qui s'occupe de l'immense tâche dévolue à notre époque: Créer L'Europe?

Il manque l'outillage indispensable: les manuels, les programmes, l'esprit, l'idéologie, l'histoire européenne. Il existe, il est vrai, des tentatives, il y a des essais éparpillés dans notre littérature actuelle. Il y a une bibliographie de l'Europe — ou elle est voie d'élaboration soit au Centre de culture, soit à «Europe aeterna» (Zurich). Les programmes du collège d'Europe et des Centres universitaires offrent des perspectives sur les problèmes européens, d'économie, de politique, de littérature, de philosophie.

Il est temps, il me semble, de concentrer et systématiser les efforts, de les approfondir et de les élargir. C'est le but du présent travail d'aider à préparer un vaste programme d'éducation européenne.

Elever des Européens, c'est d'abord créer l'Europe dans les esprits, puis dans les sensibilités et enfin dans les volontés.

L'Europe sera d'abord un concept et précis (aussi clair et précis que possible).

On peut définir l'Europe selon les règles de la logique, créer un concept géographique, ou économique, ou politique ou historique. Concepts variables selon qu'on élargit ou rétrécit la compréhension; les limites géographiques et politiques sont variables.

Mais le concept, si précis soit-il, ne suffit pas. Nous sommes dans un domaine où le réel et l'idéal se recourent; où le clair-obscur est plus

vrai que la lumière, où le mystère apparaît — en pleine lumière; ou encore la lumière en plein mystère.

Ces concepts ne suffisent pas même pour tout *comprendre*, moins encore pour *entreprendre*. Or nous ne voulons pas seulement comprendre l'Europe future, nous voulons la réaliser. Pasteur a dit un jour: «Celui qui n'aurait que des idées claires (des concepts) serait assurément un sot». Nous ajoutons qu'en politique il serait un impuissant.

Il nous faut une vue sur l'Europe future, sa complexité, sa richesse, ses franges de possibilités — en un mot il faut une idée, ce que Platon appelle l'eidos, et ce que la phénoménologie allemande désigne du terme de «Schau» (vision). Si le concept, en règle générale, n'intéresse que l'intellect pur, l'idée devient aisément une force, une idée-force qui engage, entraîne, oblige à l'adhésion, à la conversion, à l'action.

L'idée déborde sur le domaine de la sensibilité; elle émeut, elle suscite l'amour et crée la chaleur émotive que nous appelons enthousiasme. Enfin à travers la sensibilité, l'idée (eidos) débouche sur le terrain du vouloir (tendance, élan, désir, don de soi, volonté); elle devient «ethos» force morale.

Nous constatons dans l'âme de nos populations actuelles la vitalité de cette triple force psychique, entre autre autour de l'idée de Patrie et de Nation. L'idée de patrie fait résonner et vibrer la sensibilité, déclenche les élans de volonté qui vont jusqu'au sacrifice suprême.

Patrie, Nation, êtres de raison, de sensibilité et de volonté, vivent dans les âmes avant de vivre dans les institutions objectives transcendantes.

Il n'y a pas de patrie sans patriotes, pas de nation sans nationaux. L'institution (nomos) suppose l'idée (eidos et ethos); réciproquement l'institution sauve et perpétue l'idée, le sentiment, la volonté.

Ainsi les trois ordres (eidos, ethos, nomos) se tiennent et forment ensemble la grande réalité qui s'appelle: cité, nation, Etat. Ainsi l'Europe elle aussi sera constituée par cet ordre triple: elle sera idée dans les esprits, puissance émotive dans les cœurs, force volitive — et institution: eidos, ethos, nomos.

Il faudrait commencer par une espèce de phénoménologie de l'Europe, essayer d'esquisser les traits du visage, de l'âme de l'Europe. Pour le moment restons-en aux abords et dessinons les linéaments d'une idéologie européenne pour montrer comment elle pourra être implantée dans les esprits.

A la base de toute idéologie — disons plus simplement de toute philosophie — il y a un système d'axiomes, indémontrables et indiscutables, auxquels il faut ajouter foi, un credo élémentaire, un fondement solide.

Formulons d'abord quelques principes de l'axiomatique européenne:

1) L'homme est un être social (Aristotele). Il est destiné à se grouper.

2) La tendance à la société n'a pas de limite, elle est asymptotique en quelque sorte — et ne s'arrêtera qu'au dernier stade qu'est l'humanité (pour le croyant dans l'au-delà: communion des saints). Elle est universaliste, inclusive et non exclusive.

3) L'unité du groupement n'est pas identité, ni unicité, ni uniformité; elle est synthèse du divers, du contraire et obéit au principe logique du tiers inclus, non du tiers exclu. Tout groupement humain est une étape, non une fin, sauf le plus vaste.

4) Toute forme politique est une ellipse à deux foyers qui sont institution et spiritualité (corps et âme).

Sur ces axiomes se greffent quelques postulats plus spécifiquement européens:

1) Il faut continuer avant de commencer. La tradition précède l'innovation.

2) Les Nations doivent subsister et s'intégrer, non se dissoudre dans le corps européen.

3) L'Europe sera dialectique: elle implique la tension et la lutte des positions et oppositions.

4) Elle sera chevaleresque et admettra le jeu des oppositions, le respect de l'adversaire.

Après cette esquisse d'une axiomatique, formelle, essayons de montrer les points d'application ou la place d'une pédagogie européenne.

Nous avons parlé des deux foyers de l'ellipse européenne dont le second, la spiritualité, est du domaine propre de l'éducation. Le premier l'institution, peut aussi être objet d'enseignement, même d'éducation. Le « homo oeconomicus » comporte, exige même une éducation. Mais pour des raisons méthodologiques, je me borne dans ces pages à ce qui fait le propre de l'éducateur: l'âme.

Nous avons dit que l'Europe devra vivre d'abord dans les âmes. L'Europe dans les âmes, c'est l'âme même de l'Europe, son principe vital, son entéléchie.

Nous avons ramené la spiritualité (l'âme) européenne à deux principes essentiels, l'idée (eidos) et la volonté (ethos) de l'Europe; ce que nous voulons désigner du terme de « idéologie européenne ».

Possédons-nous une idéologie de ce genre?

En d'autres termes y a-t-il une idée européenne?

Le terme n'est pas nouveau; il existe même des essais d'histoire de l'idée européenne. La notion peut prendre un sens multiple. Elle peut signifier comme chez Platon, le philosophe des idées, le prototype, le modèle d'une réalité à créer, image, vision, idéal, rêve et utopie, mélange de réel et d'imaginaire. Son rôle est d'entraîner les hommes à créer, de les guider, ainsi que la vision « entraîne et guide l'artiste ».

Heine dans des vers célèbres a défini le rôle actif de l'idée ainsi conçue:

« Was du im Geist eronnen

Das führ ich aus, das tu ich! »

Elle peut être, comme chez Kant, principe ré-

gulatif, norme, valeur.

Quand nous parlons de l'idée européenne, nous entendons le terme dans cette double acception: vision, idéal, norme et valeur. Elle est complexe dans son contenu et dans ses relations avec la conscience humaine; elle est de l'ordre de l'intellect, de la sensibilité et de l'imagination, susceptible plutôt d'être décrite et suggérée que définie nettement. Nous essayons de dégager du complexe idéologique de l'idée européenne un noyau lumineux, ce que je voudrais appeler les idées-mères, idées génératrices, matrices, idées-pilotes qui guident notre pensée morale et politique et qui ont fait notre civilisation occidentale. Credo européen, axiomatique européenne, patrimoine millénaire.

Force m'est de simplifier et de schématiser ce qui exigerait une expression riche et nuancée, en un mot toute la magique puissance de l'art. Je ne dispose que d'une prose quelconque et sans prestige.

On peut ramener les idées spécifiquement européennes à trois: le personnalisme, le personnalisme social et l'universalisme. Les trois se tiennent comme les racines d'un même arbre.

À la base de la pensée occidentale il y a l'idée et l'idéal de la personne humaine, je ne dis pas de l'individu, mais de la personne, unité de tendances, d'élan et d'aspirations, de facultés diverses, toutes centrées sur un point de référence, sur un même système de coordonnées qui sont ce que nous appelons la personne (unité réelle de cohésion et unité idéale de perfectionnement). L'idée personnaliste s'est à tel point implantée dans notre pensée juridique, esthétique et même politique que la « personnalité civile », la personnalité politique (« La France, disait Michelet, est une personne »), la personnification comme figure littéraire et esthétique sont devenues des termes et des notions de tous les jours.

Nous songeons en premier lieu à l'acception *théologique* et *philosophique* du terme: Dieu conçu comme une personne transcendante au monde et l'homme conçu comme une essence libre, valeur inaliénable, transcendante en définitive même à la société humaine, à laquelle pourtant il est lié. Et par ses liens intimes et naturels s'affirme une seconde idée ou plutôt une idée complémentaire, celle de la communauté, disons mieux de la personnalité communautaire ou sociale; union paradoxale, mais réelle.

Cette dualité dans l'unité comporte une troisième idée: réduite à elle seule cette dualité pourrait servir de base à un particularisme collectif et à un personnalisme quelconque: familial, régional aussi bien qu'à une plus vaste organisation.

(La suite dans notre prochain numéro. Le texte intégral de l'étude de M. Pierre Frieden sera publié dans « Les cahiers du Bulletin Européen » sous forme de brochure que nous serons heureux d'expédier aux lecteurs qui nous en feront la demande).

La convention européenne des droits de l'homme

Etat actuel des ratifications

La Convention de Sauvegarde des Droits de l'Homme et des Libertés fondamentales, signée à Rome le 4 novembre 1950, et son Protocole additionnel, signé à Paris le 20 mars 1952, se trouvent tous deux en vigueur, respectivement depuis le 3 septembre 1953 et depuis le 18 mai 1954. Sur les quinze Membres du Conseil de l'Europe, quatorze ont maintenant ratifié la Convention: la Belgique, le Danemark, la République Fédérale d'Allemagne, la Grèce, l'Irlande, l'Islande, l'Italie, le Luxembourg, la Norvège, les Pays-Bas, la Sarre, la Suède, le Royaume - Uni de Grande - Bretagne et d'Irlande du Nord et la Turquie. Ces mêmes pays, sauf la République Fédérale d'Allemagne, ont également ratifié le Protocole additionnel.

Application aux territoires non-métropolitains

L'application de la Convention a été étendue par le Royaume-Uni à quarante-deux territoires non métropolitains dont il assure les relations internationales.

Les Pays-Bas ont étendu l'application de la Convention et du Protocole au Surinam et aux Antilles Néerlandaises.

Mise en place des organes prévus par la Convention

L'entrée en vigueur de la Convention a entraîné la constitution de la Commission européenne des Droits de l'Homme, prévue à l'article 19. Le 18 mai 1954, le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe a procédé, conformément aux prescriptions de l'article 21 de la Convention, à l'élection des membres de ladite Commission. Cette dernière a tenu sa session inaugurale à Strasbourg du 12 au 17 juillet 1954. Depuis lors, elle a siégé à trois reprises (28 mars - 2 avril 1955; 19-24 septembre 1955; 15-17 décembre 1955). Sa première tâche a consisté à élaborer son Règlement intérieur, qu'elle a adopté le 2 avril 1955.

L'article 19 de la Convention prévoit également un second organe, la Cour européenne des Droits de l'Homme. Mais aux termes de l'article 56 de la Convention, la première élection des membres de la Cour n'aura lieu que lorsque huit Parties Contractantes au moins auront déclaré, conformément à l'article 46, reconnaître sa juridiction sur toutes les affaires concernant l'interprétation et l'application de la Convention. A ce jour, cinq Parties, à savoir la Belgique, le Danemark, la République Fédérale d'Allemagne, l'Irlande et les Pays-Bas, ont déposé une telle déclaration près le Secrétaire Général du Conseil de l'Europe. Trois déclarations seulement faisant encore défaut, le jour de la constitution de la Cour ne semble plus très éloigné.

Il convient d'ailleurs de noter que le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe pourrait d'ores et déjà être appelé à exercer, à la majorité des deux tiers de ses membres, les pouvoirs de décision que lui confère l'article 32 de la Convention.

Fonctionnement de la garantie

La Commission européenne des Droits de l'Homme possède une double compétence.

Aux termes de l'article 24, « toute Partie Contractante » peut la saisir, « par l'intermédiaire du Secrétaire Général du Conseil de l'Europe, de tout manquement aux dispositions de la Convention qu'elle croira pouvoir être imputé à une autre Partie Contractante ».

D'autre part, l'article 25 de la Convention reconnaît le droit de recours individuel devant la Commission, mais en subordonne l'exercice à deux conditions: d'une part, l'acceptation de la compétence de la Commission en cette matière par la Partie Contractants mise en cause; d'autre part, la réunion de six semblables acceptations.

Ces conditions se trouvent remplies depuis le 5 juillet 1955. A cette date, en effet, les cinquième et sixième déclarations, celles de la Belgique et de la République Fédérale d'Allemagne, sont venues s'ajouter à celles déposées antérieurement par le Danemark, l'Irlande, l'Islande et la Suède. Depuis lors, une septième Partie Contractante, la Norvège, a reconnu à son tour le droit de recours individuel.

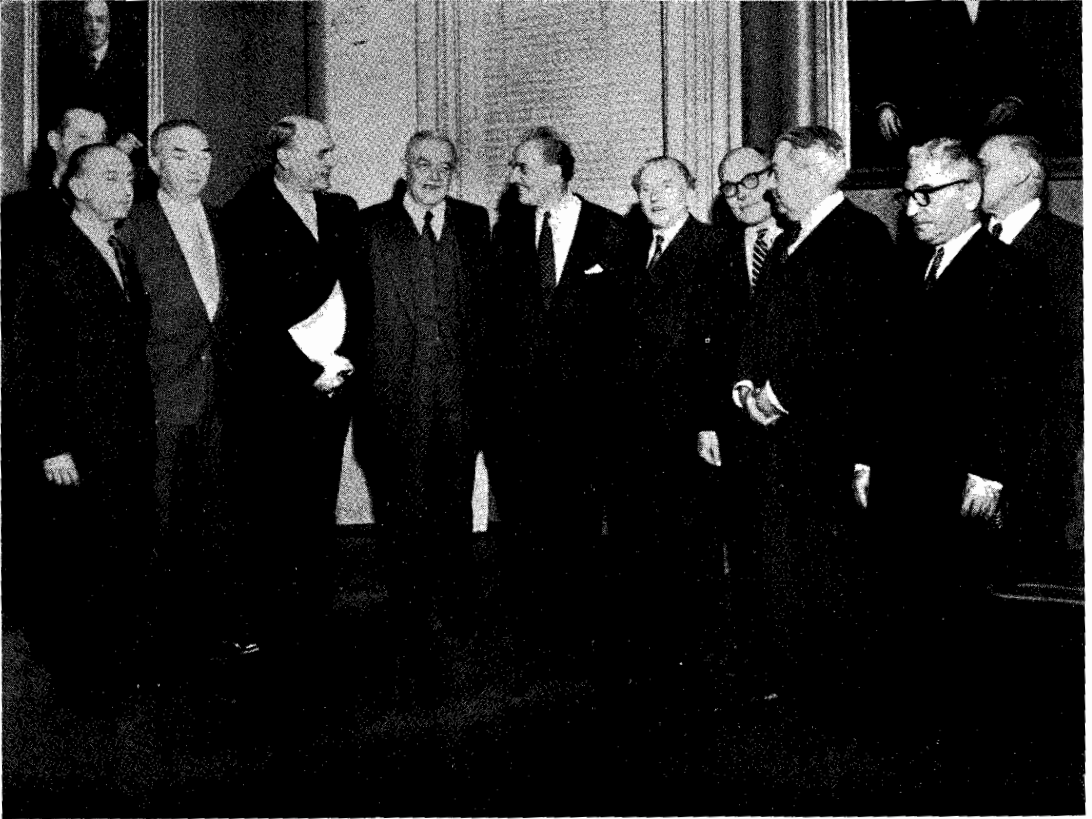
Investie de cette compétence, la Commission a désormais qualité pour connaître des plaintes émanant de « toutes personnes physiques, toute organisation non gouvernementale ou tout groupe de particuliers, qui se prétend victime d'une violation » par l'un des sept pays précités « des droits reconnus dans la Convention ». De fait, plus de cent cinquante requêtes lui ont été déférées en moins de sept mois. Au cours de ses troisième et quatrième sessions, la Commission a examiné la recevabilité d'une centaine d'entre elles.

Introduction des requêtes individuelles.

Selon l'article 25 de la Convention, les requêtes doivent être adressées au *Secrétaire Général de l'Europe*.

Aucune forme particulière n'est prescrite par la Convention pour leur présentation.

Janvier 1956 : Foster Dulles accorde une interview aux membres du Comité de l'Assemblée des Nations asservies



De gauche à droite: Brutus Coste, Secrétaire Général (Roumanie); George Bessenkey (Hongrie); Stefan Korbonsky (Pologne); Vilis Masens, Président (Lettonie); John Foster Dulles, Secrétaire d'Etat; George Dimitrov, Vice-Président (Bulgarie); Vaclovas Sidzikauskas (Lituanie); Leonard Vather (Estonie); Constantin Visoianu (Roumanie); Hasan Dosti (Albanie); Juraj Slavik (Tchécoslovaquie).

En fait, les requêtes parviennent au Secrétariat sous forme de simples lettres.

Dès réception de ces lettres — qui sont inscrites aux Registres de la Commission — la Direction des Droits de l'Homme du Conseil de l'Europe, faisant office, en l'espèce, de Secrétariat de la Commission, envoie aux requérants une lettre-type, afin d'attirer attention sur les articles 26 et 27 de la Convention et sur les articles 40 à 42 du Règlement intérieur de la Commission, qui précisent respectivement les conditions de recevabilité et les règles de présentation des requêtes. En même temps, elle demande aux requérants, s'il y a lieu, de compléter leur requête en se conformant aux dispositions de ces articles. A cet effet et dans le but de leur faciliter la tâche, elle leur fait parvenir en trois exemplaires, un formulaire, à remplir si possible en français ou en anglais langues officielles de la Commission. Toutefois, les requérants ont la faculté de substituer à ce formulaire tout autre écrit rédigé en trois exemplaires, et satisfaisant aux mêmes conditions.

Travaux de la Commission

La Commission courait un double risque, souvent évoqué durant l'élaboration de la Convention:

— celui de se voir rapidement submergée par un flot de requêtes futiles ou fantaisistes;
— celui d'importuner les gouvernements en leur communiquant des plaintes dépourvues d'intérêt ou malintentionnées.

Aussi la Commission a-t-elle mis au point, dans les articles 34, 45 et 46 de son Règlement

Session extraordinaire de la CECA

Le 13 mars l'Assemblée commune de la CECA s'est réunie à Bruxelles, en session extraordinaire, sous la présidence de M. Giuseppe Pella.

Le Marché commun

Le 16 mars, la proposition contenue dans le rapport présenté à l'Assemblée de la Communauté Charbon Acier a été approuvée à l'unanimité. Une Résolution a été votée selon laquelle les gouvernements des 6 Pays de la CECA sont invités à stipuler d'urgence un traité qui fixe définitivement les bases d'un marché commun sous forme d'union douanière et économique, où pourront circuler librement les biens, les services, les capitaux et la main d'œuvre.

La Résolution demande en outre la création d'un fonds d'investissements destiné à stimuler l'expansion économique et d'un fonds de réadaptation pour l'érogation des aides aux Etats membres. Le traité devra contenir en tout état de cause des clauses de sauvegarde pour les cas où des intérêts nationaux vitaux seraient menacés, et tendre à harmoniser les charges sociales dans le cadre d'une politique active et de progrès pour l'amélioration du niveau de vie.

Enfin la Résolution demande que tous les Pays membres de l'OECE puissent adhérer au traité.

L'Euratom

Après avoir exposé en détail le fonctionnement de l'organisation. Spaak a souligné qu'il s'agit essentiellement d'utiliser l'énergie atomique dans des buts pacifiques. Les 18, 19 et 20 avril se réunira le Comité Intergouvernemental en séance plénière, et le texte définitif du rapport sera remis aux chefs des délégations nationales; quelques semaines plus tard, probablement à la fin de mai, les ministres des affaires étrangères se réuniront à leur tour pour procéder à la rédaction des deux traités: celui du marché commun et celui de l'Euratom.

(suite de la p. 17)

intérieur, adoptés à sa deuxième session et partiellement remaniés lors de la troisième, une procédure tendant à conjurer ces deux dangers.

En premier lieu, la Commission a reconnu qu'elle avait la faculté d'appliquer une procédure expéditive à l'examen de la recevabilité des requêtes individuelles. Elle a décidé, en conséquence, que cet examen incomberait, en première ligne, à des groupes restreints composés chacun de trois de ses membres. Ces groupes feraient ensuite rapport à la Commission plénière, seule habilitée à trancher définitivement la question.

Les groupes de trois abordent l'étude des dossiers sur la base d'un exposé des faits et sont ainsi à même de se faire sans tarder une opinion des requêtes manifestement irrecevables. Saisie à son tour de leur rapport, la Commission plénière aboutit rapidement, dans la plupart de cas, à une décision. Grâce à cet ensemble de dispositions, on peut affirmer que son rôle n'est pas anormalement encombré.

Soucieuse de ne pas déranger inutilement les gouvernements, la Commission a d'autre part jugé nécessaire d'introduire une claire distinction entre les requêtes émanant des Hautes Parties Contractantes et celles formées par de simples particuliers.

Quant aux premières, elle a décidé, dans l'article 44 de son Règlement intérieur, qu'elles seraient immédiatement portées à la connaissance de la Haute Partie Contractante défenderesse, avant tout examen de leur recevabilité.

Quant aux requêtes individuelles, elles ne sont pas communiquées dès leur réception à la Haute Partie Contractante mise en cause. Aux termes de l'article 45, § 2 du Règlement intérieur, cette communication n'a lieu que si le groupe de trois membres estime, à l'unanimité, que la requête semble recevable.

Dans tous les autres cas, c'est-à-dire si les trois membres unanimes considèrent que la requête paraît irrecevable ou si leurs avis sont partagés, deux possibilités s'offrent à la Commission:

— soit de déclarer de plano la requête irrecevable sans la communiquer au préalable à la Partie Contractante mise en cause ni inviter celle-ci à déposer ses observations écrites sur la recevabilité de ladite requête;

— soit, au contraire, de faire cette communication et d'adresser cette invitation.

Ajoutons que lorsqu'elle rejette de plano une requête individuelle, la Commission n'informe que le requérant de sa décision.

P. MODINOS

Directeur des Droits de l'Homme
au Conseil de l'Europe

D I V E R S

UNE CONFERENCE DE
GIUSEPPE PELLA A LAUSANNE

En sa qualité de Président de l'Assemblée de la CECA, M. Giuseppe Pella a tenu le 2 mars, à l'Université de Lausanne, une conférence au cours de laquelle il a affirmé qu'il fallait à tout prix réaliser l'intégration européenne, mais en traitant le problème avec réalisme.

En ce qui concerne les divergences d'opinion à propos de l'intégration économique, en particulier, M. Pella a rappelé qu'il existe deux courants d'opinion: l'un en faveur du marché commun général, l'autre en faveur de l'élimination des barrières économiques et de la formation de «pools» dans les différentes branches de l'économie.

Puis l'orateur a exprimé la conviction qu'à son avis les problèmes politiques de l'Europe passent avant les questions économiques et qu'il est avant tout nécessaire d'éliminer les obstacles politiques qui s'opposent à une plus étroite collaboration économique. La question des moyens pratiques pour arriver à l'intégration — a-t-il ajouté — ne pourra être efficacement envisagée que lorsque ce travail préparatoire aura été effectué dans le domaine politique.

TERREUR EN ROUMANIE

L'« Associated Press » communique que selon des informations de source sûre une nouvelle vague de terreur s'est abattue sur la Roumanie.

Les corps des victimes « liquides » seraient laissés au milieu des rues à titre d'exemple et d'avertissement et au cours de ces derniers mois des centaines de personnes auraient été sommairement exécutées.

Les premières nouvelles relativement à la nouvelle vague de

terrorisme ont été données par les réfugiés arrivés en occident au début de l'automne dernier. Leurs informations ont été confirmées par la suite.

Un réfugié raconta qu'il avait vu devant un magasin des cadavres de quatre personnes qui, dirent les policiers, avaient été surprises au moment où elles tentaient de dévaliser le magasin. Dans d'autres cas on pense que les cadavres abandonnés dans les rues avaient été prélevés dans les prisons de la police politique. Un réfugié de Timiroara, en Roumanie occidentale, a dit que dans une seule journée il avait vu 14 cadavres abandonnés sur le trottoir de la ville. Les dépouilles étaient gardées par des soldats russes et nul ne pouvait les approcher pour les identifier. Elles restaient là trois jours.

LE CONSEIL D'EUROPE ET
L'ITALIE DU MIDI

Le 11 mars sont arrivés à Rome les 7 membres du groupe de travail pour l'Europe méridionale, qui font partie de la commission des affaires économiques et sociales de l'Assemblée con-

ultative du Conseil d'Europe. Le groupe était présidé par M. Federspiel. Il a été chargé d'étudier les problèmes du développement économique de l'Europe méridionale et a fait déjà des voyages d'étude en Grèce et en Turquie. Ce voyage avait été précédé par celui de M. Mac Bride qui après avoir étudié attentivement les problèmes du midi de l'Italie avait fait un rapport à l'Assemblée du Conseil d'Europe, qui, en raison de l'originalité de ses propositions avait fait un certain bruit.

M. Mac Bride proposait que les fonds provenant des remboursements du prêt Marshall fait par les Etats-Unis à divers pays d'Europe, soient consacrés à la création d'un fonds de développement pour l'Europe du Midi, géré par l'OECE.

Les membres du groupe, outre le président M. Federspiel dont MM. Cerulli Irelli, Mac Bride, Droulia, De Geer, Kalbitzer et Ergin. Ils se sont vivement intéressés aux résultats de la première année d'application du programme italien de développement économique.

bulletin européen

Fondateur CONSTANTIN DRAGAN, Directeur responsable: GIORGIO DEL VECCHIO
Direction Rédaction Largo Chigi, 19 - ROME
Tél. 61.260 - 62.578 - 689.570

A B O N N E M E N T S

Italie Lires 2000 | Etranger . . . Dollars 3, —
ABONNEMENTS D'HONNEUR - 5000 | ABONNEMENT D'HONNEUR .. 10. —

c/c postale Roma N. 1|16299

Edité par l'Agence de Presse Radio Europe
Registr. Trib. Rome No. 2840 du 15|2|1951

STUDIO TIPOGRAFICO B. S. - P. DEL POPOLO, 3 - ROMA

bulletin européen

TRIBUNE LIBRE DE L'EUROPEISME

R O M E

Fondé en 1950 par CONSTANTIN DRAGAN

ont collaboré...

Karl ARNOLD, A. BALLEYGUIER, G. W. de BALZAC, Edward BEDDINGTON BEHRENS, Julien BENDA, Lodovico BENVENUTI, Paul BONCOUR, Edouard BONNEFOUS, Hendrik BRUGMANS, Raoul BOSSY, Thomas W. BRADEN, Pietro CAMPILLI, Nino CASCINO, René CASSIN, L. E. CLOQUETTE, Elma DANGERFIELD, Michel DEBRE, Dino DEL BO, Giorgio DEL VECCHIO, L. DURAND REVILLE, Constantin DRAGAN, Mircea ELIADE, G. van ESBROECK, W. N. EWER, Enrico FALCK, Raymond FRANKLIN, Pierre FRIEDEN, Grégoire GAFENCO, Enzo GIACCHERO, Amedeo GIANNINI, Guido GONELLA, W.A. 't HART, Stefano JACINI, Jerzy JANKOWSKI, Jacques KAYSER, Pierre de LANUX, Lars. J. LIND, Ivan Matteo LOMBARDO, C. LOVERA DI CASTIGLIONE, Eduard LUDWIG, Harold MACMILLAN, J. N. MANZATTI, Alberto MARINELLI, Pierre MENDES FRANCE, Umberto MONICO, Albert MOUSSET, Roland MUESSER, Pier Fausto PALUMBO, Giuseppe Ugo PAPI, Giovanni PERSICO, John POMIAN, Lucien RADOUX, Paul RAMADIER, Gonzague de REYNOLDS, Jules ROMAINS, Joseph de ROOVER, Rémy ROURE, A. G. SAMOY, Carlo SFORZA, André SIEGFRIED, Jacques TREMPONT, Pierre VINOT, Raymond WARNIER, Rivington R. WINANT, S.H.C. WOOLRICH, Paul Van ZEELAND.